

Réduire ses consommations d'énergie : un challenge pour les artisans-commerçants

La Communauté de Communes du Thouarsais s'est fixé pour objectif de devenir Territoire à énergie Positive (TEPOS) à l'horizon 2050. A cet effet, elle cherche à développer avec les acteurs du territoire des projets permettant de réduire significativement les consommations et de développer les énergies renouvelables. Le challenge TEPOS est un programme qui permet aux artisans-commerçants de réaliser des projets à économie d'énergie afin d'atteindre a minima une réduction de 10% de leur consommation énergétique.

Afin de mobiliser les acteurs économiques, la collectivité a développé le programme INTER' ACTIONS en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le Pôle Eco-Industries. Les entreprises thouarsaises sont ainsi accompagnées vers une démarche d'économie circulaire intégrant la thématique de l'efficacité énergétique.

Sur le volet énergie, le programme INTER' ACTIONS a pour objectif d'accompagner 25 entreprises thouarsaises vers une démarche d'économie. Au regard de la diversité de leurs activités, deux dispositifs sont proposés : le **focus énergie** pour lequel 18 entreprises sont accompagnées par la CCI Deux-Sèvres et le Pôle Eco-Industries ; le **Challenge TEPOS** pour lequel 7 artisans-commerçants sont accompagnés par la CMA des Deux-Sèvres et les conseillers énergie de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Le challenge TEPOS

En septembre 2017, la Communauté de Communes du Thouarsais a sélectionné 7 artisans-commerçants qui seront, dans un premier temps, orientés vers la CMA des Deux-Sèvres afin de réaliser un pré-diagnostic énergie, état des lieux sur leurs consommations énergétiques. A partir de ce pré-diagnostic, le conseiller CMA préconisera des actions pour réduire la facture énergétique.

Une fois le pré-diagnostic énergie restitué, le candidat sera accompagné par un conseiller énergie de la CCT pour mettre en place ses actions : suivi des consommations, éclairage, isolation thermique, climatisation, éclairage des vitrines, contrat d'énergie, mobilité, modification des comportements, ventilation, solaire thermique, solaire photovoltaïque, chauffage au bois -énergie...

A partir de janvier 2018, les 7 artisans/commerçants devront présenter leur projet afin de participer au challenge TEPOS.

Les projets seront étudiés et notés par un jury d'élus et de techniciens en juin 2018. Les notes attribuées permettront de départager les 3 meilleurs projets en termes d'économie d'énergie et de performance énergétique. Ils se verront remettre un prix : 1^{er} prix : 2 000€ ; 2^{ème} prix : 1 000€ ; 3^{ème} prix : 500€.

Jusqu'à décembre 2018, les 7 artisans-commerçants pourront être accompagnés et suivis pour la finalisation de leur projet.

Tout artisan/commerçant établi sur le territoire de la Communauté de communes du Thouarsais, adhérent à la CMA et ayant un projet ambitieux de réduction de ses consommations énergétiques peut participer à ce programme entièrement pris en charge par les partenaires.

Contact :

Maylise L'Hévéder

Chargée de mission TEPOS Agriculture et Entreprises

dei@thouars-communaute.fr

05 49 66 68 68